



PROLONGATION Jusqu'au 1 avril

LE PARCOURS DE L'ART

Ce Festival d'Art Contemporain, géré par une association, a pour objectif de promouvoir le travail d'artistes visuels en leur offrant la possibilité d'exposer dans des lieux patrimoniaux ou singuliers d'Avignon. En 2018 nous avons accueilli **10.000 visiteurs**.

Toutes les pratiques artistiques sont représentées : peinture, sculpture, dessin, photographie, arts numériques, installation, performance, pratiques urbaines, céramique...

Les expositions s'accompagnent de manifestations artistiques pluridisciplinaires et d'échanges avec tous les publics. L'ensemble de l'événement est gratuit. Plus d'informations sur www.parcoursdelart.com

LES DATES

En 2019 le Parcours de l'art fête son 25ème anniversaire, cette édition se déroulera **du 5 au 20 octobre 2019**.

Si vous souhaitez faire partie des artistes exposés, n'hésitez pas à nous faire parvenir votre dossier de candidature entre le **15 janvier et le 15 mars 2019** **1 avril 2019**

LA SÉLECTION

Le comité de programmation, composé d'artistes et de professionnels de l'art, sélectionne des dossiers de plasticiens engagés dans une recherche personnelle forte et novatrice.

Les artistes ayant participé au Parcours de l'Art en 2017 et 2018 ne peuvent postuler en 2019.

LE DOSSIER DE CANDIDATURE

- Une fiche de renseignements personnels indiquant : nom, prénom, adresse, téléphone, adresse mail, site.
- Une présentation écrite de votre parcours artistique : formation, participations à des événements, publications, interventions artistiques...
- Un texte présentant votre démarche artistique et les éléments de réflexion qui guident votre travail.
- Dix photos du travail récent, reproductions de bonne qualité, sur papier.

Un dossier numérique peut compléter ces éléments mais en aucun cas les remplacer. Indiquer pour chaque œuvre : le titre, la date d'exécution, la technique employée, le support, les dimensions, le sens (haut/bas).

- Une proposition artistique pour l'édition 2019 du Parcours. Vous retrouvez sur notre site des plans et photos des lieux vides.
- Aucune thématique n'est définie en amont, un fil rouge émerge chaque année des dossiers sélectionnés.
- Si vous souhaitez récupérer vos dossiers, merci de fournir une enveloppe suffisamment affranchie à l'adresse choisie pour le retour.

EN PRATIQUE

Le dossier est à envoyer uniquement par courrier simple, dans une enveloppe solide, à cette adresse : **Parcours de l'Art / Comité de programmation • 69 rue de la Bonneterie 84000 Avignon**. Il peut également être déposé à la galerie du Parcours de l'Art, 69 rue Bonneterie à Avignon du lundi au jeudi de 9h à 13h ou dans la boîte aux lettres.

NE PAS ENVOYER DE DOSSIER EN ENVOI RECOMMANDÉ ou REMIS CONTRE SIGNATURE.
Tous les artistes recevront une réponse au plus tard début mai 2019.

Les artistes sélectionnés seront invités à une réunion d'information et de préparation **le 18 mai 2019**.



PARCOURS DE L'ART / AVIGNON / #25

05-20 OCT 2019

CHARTRE D'ENGAGEMENT

Pour sa 25^e édition, l'association du Parcours de l'Art s'engage à :

- Exposer les œuvres dans les meilleures conditions de monstration : qualités des espaces, régie lumière, fréquentation large du public.
- Créer des événements festifs et culturels au sein des lieux d'exposition : vernissages, nocturne, concerts, chorégraphies, performances.
- Éditer un catalogue illustré, gratuit proposant le programme complet de la manifestation.
- Promouvoir le Festival d'un point de vue médiatique : presse/radio/TV/internet/réseaux sociaux.
- Valoriser les œuvres et les démarches auprès des publics proches ou éloignés par différents types de médiations.
- Donner de la visibilité à l'événement sur les réseaux professionnels : galeries, institutions, collectionneurs.
- Assurer les œuvres pour les dégradations éventuelles durant l'exposition sauf lors du transport, de l'accrochage ou du décrochage.
- Apporter un forfait de 100€ pour chaque artiste exposant (remboursement sur justificatif).

De votre côté, si vous êtes sélectionnés, vous vous engagez à :

- **Avant le 30 juin 2019**
Pour les besoins du catalogue :
 - Fournir 4 photos en haute définition (300 DPI), libres de droit de reproduction pendant une année pour la presse et les supports papier (brochures, flyers, etc...).
 - La photo figurant sur le catalogue et vos coordonnées seront dès lors consultables sur le site internet du Parcours de l'Art.
 - Rédiger une note d'intention spécifique qui figurera sur le lieu d'exposition.
 - Répondre au « Questionnaire jeune public » qui vous sera envoyé et qui figurera sur le lieu d'exposition.
 - Rédiger un texte sur votre démarche artistique pour le catalogue (450 signes espaces compris)
- Pour les besoins techniques :**
- Fournir une fiche technique détaillée, en cas de besoins spécifiques.
 - Fournir la liste exacte des œuvres qui seront exposées durant le Festival.
-
- **Durant l'événement**
 - Prévoir le matériel nécessaire à l'accrochage, le Parcours de l'Art ne disposant pas d'aides technique.
 - Assurer et terminer l'accrochage de manière autonome, au plus tard le vendredi 4 octobre afin que celui-ci soit visible par les médias. L'accrochage se fera en accord avec l'équipe du Parcours.
 - Être présent sur votre lieu d'exposition le samedi 05 octobre 2019, jour du lancement du Parcours.
 - Assurer au minimum 1 après-midi sur votre lieu d'exposition, pour l'accueil des publics.
 - Participer à la promotion de l'événement en utilisant les supports de communication mis à disposition à partir de septembre 2019.
 - Autoriser les visiteurs à photographier sans flash vos œuvres pour un usage purement privé.

Conscients des réalités du milieu artistique et de la diversité des situations de chacun, nous nous tenons à votre disposition pour répondre au mieux de vos besoins (hébergement, spécificités techniques...).

Nom, Prénom de l'artiste :

Fait à**le**

Signature :

Contact : 04.90.89.89.88 / 06.46.78.98.90 contact@parcoursdelart.com